

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GFP du 2 avril 2024



Membres du CA présents : Emmanuel Beyou, Delphine Blanc, Fanny Bonnet, Sylvain Caillol, Christophe Chassenieux, Aurélie Colas, Laurent Gervat, Caroline Genix, Simon Harrisson, Cédric Loubat, Vincent Monteil, Olivier Sandre, Julien Portal.

Membres invités permanents et de droit présents : Jean Raynaud, Séverine Boyer, Khalid Ferji, Valérie Gaucher, Maud Save, Noëlle Billon, Jean-François Gérard, Claude Janin, Gustavo Luengo, Jean-Claude Jammet.

Excusés : Loïc Le Pluart, Sophie Guillaume, Daniel Grande.

Invité : Michaël Lalanne

La séance est ouverte à 14h00 en visioconférence sur la plateforme zoom.

Les points abordés sont les suivants :

1. Approbation du compte-rendu du CA du 9 février 2024

Le compte-rendu est approuvé à 100 % (17 votants).

2. CA « attribution prix » du GFP / Second Séminaire GFP à Clermont Ferrand chez Michelin les 30/09 et 01/10/2024 (programme prévisionnel)

Un second séminaire GFP couplé à un CA d'automne en présentiel aura lieu les 30 septembre et 1^{er} octobre 2024 au sein de la société Michelin, que nous remercions. Un programme prévisionnel a été établi et est rappelé ci-dessous :

PROPOSITION DE PROGRAMME 30/09

13h00-13h30 : Café Accueil

13h30-18h30 : CA Remise de Prix

Pause (en début ou au milieu de l'après-midi): Visite du Pavillon de l'innovation Michelin (1h)

Soirée : Diner dans Clermont Ferrand centre

PROPOSITION DE PROGRAMME 01/10

8h00-8h30 : Café Accueil

8h30-9h : Présentation de la Recherche à Michelin (focus interaction avec l'académique)

9h-12h30 : Ateliers : travail sur la proposition de valeur par sous-groupe

(Animation consultant Progrès Michelin)

12h30-13h30 : Déjeuner Buffet à Ladoux

13h30-14h30 : Bilan et conclusion

14h30-15h : Départ

3. Mise en place d'un groupe de travail sur la proposition de valeur / offre de service du GFP

L'objectif de ce groupe de travail est de réfléchir sur la proposition de valeur et d'affiner l'offre de service du GFP et de proposer une offre diversifiée selon le type de membre.

Une première réunion aura lieu en avril/mai lors de laquelle un.e animateur.ice sera à définir ainsi que le feuille de route de groupe. Le travail de ce groupe sera à « phaser » avec la préparation du séminaire GFP du 01/10.

Membres: Delphine Blanc, Christophe Chassenieux, Aurélie Colas, Jean-Jacques Flat, Cédric Loubat, Vincent Monteil, Jean Raynaud, Florent Vaultier + une personne issue de V2P.

4. Sponsoring du GFP pour des manifestations scientifiques (hors GFP)

Suite à des demandes de plus en plus nombreuses de sponsoring reçues au niveau national par le GFP, le bureau s'est réuni et a proposé d'adopter une politique globale afin de rendre plus simple et systématique la gestion de ses demandes. Aussi, il est proposé de ne financer aucune manifestation dans laquelle le GFP n'est pas partie prenante dans l'organisation. Des exceptions pourrons cependant être étudiées. Le GFP pourra s'associer à des manifestations sous la forme de label comme cela avait été fait lors des 50 ans du GFP. Concernant les événements régionaux, les sections sont libres de les sponsoriser à leur guise.

La décision de ne pas sponsoriser les manifestations dans lesquelles le GFP n'est pas impliqué dans l'organisation est votée à 95 % de oui (5 % abstention, 22 votants).

5. Activités commission Prix

Les affiches pour la publication des trois nouveaux prix GFP ouverts en 2024 pour appels à candidatures ont été présentées en CA. Les trois nouveaux prix sont le prix GFP Jeune Chercheur, le prix GFP Jean-Pierre Pascault, le prix GFP Innovation. Les modalités plus précises ont été présentées et rédigées sous format word.

En 2024, le prix Champetier et le prix d'honneur, sur nominations, seront également prévus.

Le tableau des échéanciers de réception des candidatures, ventilation aux rapporteurs membres du CA élargi et retour des rapports a été présenté comme suit :

Prix	Date publication annonce	Date limite réception dossiers candidature	Limite pré-sélection commission et identification des rapporteurs CA	Date limite nominations	Date envoi dossiers aux rapporteurs	Date limite retours rapporteurs
Jeune	08/04/2024	15/05/2024	29/05/2024	-	29/05/2024	19/06/2024
JP Pascault	08/04/2024	15/05/2024	29/05/2024	-	29/05/2024	19/06/2024
Innovation	08/04/2024	29/05/2024	13/06/2024	-	29/06/2024	31/06/2024
Champetier	-	-	-	14/06/2024	17/06/2024	01/07/2024
Honneur	-	-	-	21/06/2024	26/06/2024	12/07/2024

Nous avons convenu que les actions suivantes devaient être menées par la commission communication avec l'aide du Webmaster GFP :

1. Diffusion auprès de la liste des membres GFP l'annonce des 3 nouveaux prix selon le contenu des 3 transparents powerpoint (attacher aussi les modalités des fichiers word?)
2. Sollicitation des présidents de section de diffuser ces informations auprès des laboratoires de leur section.
3. Jean-Claude Jammet transfèrera l'information aux partenaires de la cellule V2P et aux pôles de compétitivité tels que Polyméris ?
4. Création une page Web avec annonces et modalités afin de pouvoir renvoyer vers ces pages sur LinkedIn et X.

Le lancement des candidatures des 3 nouveaux prix du GFP et leurs modalités ont été validées à 100 % (25 votants).

6. Activités commission Enseignement (dont prochain stage pédagogique)

Le prochain stage pédagogique est retardé d'un an pour tenir compte des difficultés de logement prévisibles à Paris en juillet 2023 du fait des JO. Le thème (Matériaux polymères dynamiques. Des vitrimères à la matière molle activable) et le lieu (ESPCI) sont inchangés mais le stage aura lieu en juillet 2025.

Le prix de thèse cette année donnera lieu à un appel à candidature synchronisé avec celui du prix de thèse SFIP. Nous offrons aux candidats l'opportunité de candidater aux deux prix avec le même dossier. Pour autant chacun des prix sera décerné selon son protocole propre espérant avoir simplement augmenté le nombre de candidatures.

Le travail sur les notions de « polymères verts » porté par T Hamaide touche à son but. Le texte sera diffusé suivant des canaux à définir.

Pour répondre au souhait légitime du CA de renouveler les bureaux plus régulièrement la commission a décidé d'analyser périodiquement (tous les 3ans en séance plénière) la pertinence de ce renouvellement.

7. Activités commission Sociétés Sœurs

Un groupe de travail dédié à l'établissement ou au renforcement des liens entre les sociétés « sœurs », c'est-à-dire d'autres sociétés savantes (nationales ou internationales) ainsi que des réseaux ou GDR a été établi. Il s'est réuni par deux fois. Il établit actuellement des fiches d'information sur chacune des sociétés sœurs afin de pouvoir déterminer l'intérêt et/ou la priorité de l'établissement de liens avec le GFP national ou les sections régionales. L'objectif final est bien évidemment de faire la promotion du GFP et de développer le nombre d'adhérents du GFP

Membres : Sylvain Caillol (animateur), Khalid Ferji, Jean-François Gerard, Daniel Grande, Sophie Guillaume, Simon Harrison, Claude Janin, Gustavo Luengo

8. Activités groupe V2P (dont bilan dernier atelier de prospective)

Actions en cours ou en préparation suite atelier « Pyrolyse » : un article sera rédigé par S. Latieule dans l'Usine nouvelle.

Préparation du prochain atelier : Sujets en discussion sur l'IA pour les relations structure-propriétés, les PFAS/Substituants, la catalyse, la durabilité des polymères (vieillessement ...)

9. Activités des sections locales

- Section Grand-Ouest

Les 43èmes journées scientifiques de la section Grand Ouest se tiendront à Rouen les 6 et 7 Juin prochains conjointement aux journées Noord Ouest des Jeunes Chercheurs de la SCF : <https://jnoejc2024.sciencesconf.org/>

Le bureau de la section a été partiellement renouvelé en raison notamment de la volonté de passer la main exprimée par les deux anciens secrétaires. De nouveaux membres ont également été intégrés au bureau étendu. La nouvelle composition proposée des bureaux restreints et étendus est la suivante :

- Président : Loïc Le Pluart (LCMT-Caen)
- Trésorière : Carole Krakasian-Dia, Trésorière Adjointe : Louise Hespel (PBS – Rouen)
- Secrétares : Fabrice Azemar (LBCM-Lorient) ; Estelle Deniau (IMMM- Le Mans)
-

Bureau étendu : Sophie Guillaume (ISCR-Rennes), Christophe Sinturel (ICMN – Orléans), Guillaume LE (Arkema, Serquigny), Gaël Colomines (GEPEA-Nantes), Laurent CAURET (ISPA, Alençon), Michel GRISEL (URCOM, Le Havre), François TRAN VAN (PCM2E, Tours)

La nouvelle composition est adoptée à l'unanimité des 21 votants.

- Section Nord

La section Nord organise la 5^{ème} édition de la Journée des Jeunes Polyméristes du Nord (JPN5) le 25 juin à l'IMT Nord Europe (Douai). Cette journée favorisera les communications (orales et écrites) de jeunes chercheurs des organismes d'Enseignement supérieur et de Recherche de la Région Hauts-de-France. Deux conférenciers invités viendront également nous présenter leurs travaux: **Dr. Vincent LAPINTE** (ICGM) nous parlera de *Polymères intelligents à base de coumarine* et **Dr. Olivier LHOST** (Total Energies) nous présentera *les solutions développées chez TotalEnergies pour une économie circulaire du plastique*. Pour plus d'informations, voir le site: <https://www.gfp.asso.fr/le-gfp/regions/nord>

- Section Sud-Ouest

Les journées scientifiques de la section GFP Sud-Ouest ont été organisées le 19 Mars à l'IPREM à Pau. 25 participants ont assisté à cette journée scientifique dont 7 nouveaux adhérents au GFP. Le programme s'est articulé autour de 2 conférences invitées sur les thèmes « Vitrimers: From chemical

design to composite applications » (Marc Guerre, SOFTMAT, Toulouse) et « Monomères biosourcés: Utilité, valeur d'usage et voies d'accès par biotech » (Arthur Cornet, Arkema, Lacq) et 12 communications orales de doctorants et post-doctorants. Trois prix ont été remis pour les meilleures présentations orales à Thomas La Porta (LCPO, Michelin, Bordeaux), Joséphine de Calbiac (SOFTMAT, Toulouse) et Théo Rebière (IPREM, Pau). Les journées ont été sponsorisées par la société ARKEMA.

- Section Méditerranée

La section GFP-Méditerranée a lancé son Appel 2024 de « Bourses de Congrès International ». Cet Appel de « Bourses de Congrès International » a pour objectif de favoriser la participation de jeunes chercheurs en thèse (membres du GFP) à des congrès internationaux, pour y présenter un travail de recherche dans le domaine des polymères. Les dossiers seront analysés en avril, pour attribution de 2 prix de Bourses.

Les 13-14 mai 2024, seront organisées « Les 18èmes Journées Scientifiques et Industrielles de la section Méditerranée du Groupe Français des Polymères (GFP) » à Mines Paris PSL - *Campus Pierre Laffitte*, à Sophia Antipolis. Comme les précédentes éditions, les objectifs de ces journées sont de :

- Réunir les acteurs polyméristes industriels et universitaires,
- Promouvoir les échanges d'idées et la diffusion de connaissances face à des enjeux d'actualités,
- Illustrer les activités d'excellence présentes dans les régions méditerranéennes tant sur le territoire national qu'international,
- Permettre aux jeunes chercheurs de présenter leurs travaux dans tous les domaines des polymères, de tisser leurs réseaux.

Le site créé a pour adresse : <https://gfp-18jsi2024.sciencesconf.org/>.

Lors de ces journées, 2 prix de « Bourses de Congrès International » devraient récompenser les meilleures communications orales. Les informations sont annotées sur le site, onglet 'Bourses de Congrès' : <https://gfp-18jsi2024.sciencesconf.org/resource/page/id/3>.

- Section Est

La section Est du GFP organise cette année sa journée scientifique annuelle le 12 juin à Strasbourg au sein du campus de l'ICS. Deux conférenciers sont invités :

Jannick Duchet-Rumeau (directrice IMP Lyon) présentera une conférence intitulée : « Réparer, recycler les matériaux composites thermodurcissables : est-ce possible ? ».

La seconde présentation portera sur les polymères et l'intelligence artificielle et sera présentée par Aleksandrina Stoyanova-Christen (Alysophil).

Une page web dédiée à cet événement est en cours de construction.

10. Point sur le colloque National GFP 2024 : budget prévisionnel

Le Colloque National du GFP 2024 est organisé par la section Ile-de-France.

Il aura lieu du Mardi 19 Novembre au Vendredi 22 Novembre 2024 au **Campus des Cordeliers**.

Les thématiques proposées sont : Polymères & Environnement, Polymères & Santé, Polymères & Energie, Matériaux Fonctionnels, Physique des Polymères.

Le programme prévoit l'accueil des conférenciers mardi 19/11 à partir de 17h suivi d'un cocktail, trois journées pleines de conférences du mercredi 20/11 au vendredi 22/11. Sept conférences invitées sont prévues avec quatre conférenciers du monde académique et trois conférenciers du monde industriel. Dans le programme, il est prévu une quarantaine de conférences orales et deux séances poster avec des sessions de présentations flash de quelques minutes. La soirée de gala qui aura lieu jeudi 21/11 sera un dîner croisière suivi d'une soirée dansante.

Le budget prévisionnel est établi sur une base de 150 participants dont 120 inscriptions payantes. Le montant total à l'équilibre dépenses/recettes s'élève à 62 000 euros. Il est à noter que le bureau de la section IDF a pu bénéficier de la gratuité de la location du Campus des Cordeliers (hors frais de ménage et gardiennage) grâce à ses membres personnels de Sorbonne Université. Le bureau a sollicité une avance de 15 000 euros du CA du GFP pour faciliter l'organisation, notamment pour les arrhes (soirée de gala, traiteurs, transport et hébergement des conférenciers invités...).

Le site web vient d'ouvrir : <https://gfp2024.sciencesconf.org/>

11. Point sur le JEPO 2024 : budget prévisionnel

Le JEPO sera organisé à Autrans (38, massif du Vercors) du **7-11 octobre 2024** sur le site de l'Escandille (<https://www.escandille.com/>). Il est organisé par Section RAA et en étroite collaboration avec Myriam Msyguidine et Anne-Sophie Jacob (responsables événements site Escandille). Sur 4 jours complets (du lundi midi, accueil pour le repas, jusqu'au vendredi midi, départ après le repas), nous ambitionnons d'accueillir plus de 80 participants dont **8 invités** (5 industriels et 3 académiques) :

Liste quasi-définitive :

conférenciers invités (en rouge: confirmés):

5 industriels:

- **Alix Arnaud** (Serge Ferrari)
- **Céline Besset** (SNF)
- **Marc Couty** (Michelin)
- **Stéphane Jéol** (Syensqo)
- **Laurent Rey** (Symbio), plan B: suggestion Symbio (acceptée, et probablement avec Laurent Rey)

3 académiques:

- **Chloé Gazon** (ISM)
- **Stéphane Bruzaud** (Univ. Bretagne, Lorient)
- **Florence Bally-LeGall** (IS2M)

Avec une matinée dédiée à une formation certifiante/diplômante (CPE formation) sur de la caractérisation avancée des polymères (différentes échelles et techniques d'analyse).

Des interventions de 15 min (72 (+3 si vraiment nécessaire) slots possibles : 12min de présentation + 3min questions) par des étudiants et jeunes actifs sont prévus. La participation des jeunes actifs (en partie garantie par des industriels comme Syensqo et Symbio dans la vallée de la chimie) s'inscrit pleinement dans les objectifs globaux de redynamisation du GFP.

Un après-midi de randonnée fédératrice est également prévu.

Différentes invitations aux conférenciers-ières choisi(e)s ont été envoyées et acceptées et la liste ci-dessus est quasi-finalisée.

La section RAA a travaillé également sur le budget de l'évènement et un budget prévisionnel a été présenté lors du CA du 2 avril 2024 :

Budget prévisionnel JEPO 2024			Min 60 payants		
Dépenses			Recettes		
Autrans l'Escandille	44800		Inscriptions		47100
soirée	1000		subventions indus (min)		5000
activité mercredi	1000		subventions état/région		2000
Trajets invités	3000		subventions autres		1000
Bus	1000				
Divers	1000				
TOTAL		51800	TOTAL		55100

Nous avons versé des arrhes (15000 euros soit ~ 30% du prix du devis transmis (min 45k€, pour 72 participants minimum prévisionnels). Une demande officielle de partage de la prise en charge de cette avance entre le compte de la section RAA et du GFP national a été faite par mail et acceptée lors du CA du 2 avril 2024 auprès de notre trésorier Simon Harrison, par Rachel Auzély (trésorière section RAA) et Jean Raynaud (Président section RAA). Les arrhes de 15000 euros viennent donc à 50% du compte du GFP national (7500 euros) et à 50% (7500 euros) du compte du GFP-RAA. La somme sera remboursée au GFP national post-JEPO avec la moitié des bénéfices, conformément aux statuts de l'association.

12. Discussion sur l'évolution des tarifs des adhésions

Suite aux discussions de la dernière réunion le trésorier a proposé d'augmenter les tarifs progressivement sur deux années pour les membres en activité professionnelle. Les tarifs des étudiants et retraités ne changeront pas. Une proposition de grille de tarifs collectifs a aussi été soumise. Le prix des doubles adhésions (SCF ou SFP) ne sera pas modifié en 2025, mais le total des augmentations sera appliqué en 2026. Ces tarifs sont négociés entre les sociétés concernés et seront fixés définitivement avant le 01/01/2026. Si on garde le nombre d'adhérents ne changent pas, ces augmentations nous permettraient de passer de 29 863€ en 2024 à 31 733€ en 2025 et 34 279€ de revenus d'adhésions en 2026, une somme qui est plus alignée avec les coûts fixes de personnel et informatique.

La hausse des tarifs des adhésions normales de 60 à 65 euros au 01/01/2025 est votée à 100 % (17 votants).

La hausse des tarifs des adhésions normales de 65 à 70 euros au 01/01/2026 est votée à 100 % (16 votants).

13. Discussion sur les prochaines élections

5 membres du CA arrivent en fin de mandat en 2024 dont 3 en fin de 2ème mandat (et donc ne peuvent pas se représenter, il s'agit de 3 « industriels ») et 2 en fin de premier mandat (et donc peuvent se représenter, il s'agit d'un « industriel » et d'un « académique »).

Notre nouvelle règle d'équilibre au CA entre académiques et industriel (votée en AG 2023) implique que 4 administrateurs « industriels » et 1 administrateur « académique » seront à élire en Novembre 2024.

Le président souhaite alerter sur le fait que l'administrateur académique arrivant en fin de premier mandat est le trésorier actuel du GFP (Simon Harrisson) et que donc les futurs candidats au CA devront être prêts à prendre cette charge de trésorier s'ils sont élus.

Le président souhaite aussi alerter sur le fait qu'en 2025 ce sera le mandat de l'actuelle secrétaire générale du GFP qui prendra fin puis celui du président en 2026 (ainsi que d'autres administrateurs).

14. Questions diverses

Le bureau rappelle que tous les membres des sections locales du GFP doivent être à jour de leurs adhésions et demandes aux présidents des sections d'y veiller.

Dates des prochains CA : 10 juin en présentiel (Paris, lieu à définir), 30 septembre à Clermont-Ferrand chez Michelin.

ANNEXES

Modalités d'attribution des trois nouveaux prix du GFP

Prix GFP du Jeune Chercheur

Ce prix vise à distinguer un(e) scientifique membre du GFP, en début de carrière qui a apporté, par ses travaux, une contribution scientifique originale au domaine des polymères. Pour les scientifiques travaillant dans l'industrie, seuls peuvent être pris en considération les travaux ayant fait l'objet de publications ou de brevets.

Fréquence. Tous les ans

Critères d'éligibilité des dossiers. Les candidats souhaitant postuler peuvent déposer leur dossier jusqu'à 7 ans après la date de soutenance de leur thèse. Une dérogation peut être accordée pour les candidates sur cette limite temporelle en cas de congé de maternité ou de congé d'adoption au cours de ladite période (+1 an par enfant). Pour tous les candidats, en cas de congé de longue maladie ou de longue durée au sens des articles L. 822-6 et L. 822-12 du Code général de la fonction publique, de congé de paternité, de congé parental ou de présence parentale, un report de la limite temporelle de ce prix est accordé pour une durée correspondant à la durée du congé pris. Par ailleurs, chaque candidat doit être membre du GFP et s'être acquitté des frais d'adhésion lors du dépôt de son dossier.

Modalités de candidature. Les candidatures au Prix GFP Jeune Chercheur seront déposées par les postulants eux-mêmes sous la forme d'un CV de 4 pages maximum décrivant les expériences professionnelles, le résumé des activités de recherche (publications, brevets, communications orales,...) ainsi que toute autre activité en lien avec la science des polymères (enseignements, expertises, collaborations, mobilités, reconnaissances et prix,...). Ce dossier devra être transmis par mail à prix@gfp.asso.fr avant la date indiquée dans la communication annuelle de ce prix.

Modalités d'examen des candidatures. Tous les dossiers seront mis à disposition du Conseil Administratif (CA) du GFP. Chaque dossier sera examiné par deux rapporteurs parmi les membres du CA élargi qui seront désignés lors d'une réunion du CA élargi. A noter qu'en cas de nombre trop élevé de dossiers par rapport au nombre de membres du CA élargi, une pré-sélection des dossiers pourra être effectuée par la commission Prix du GFP. Les rapporteurs transmettront leur formulaire d'évaluation complété au plus tard une semaine avant la réunion du CA élargi qui aura pour objet la délibération concernant les Prix du GFP. Après présentation équitable par les rapporteurs aux membres du CA élargi de l'ensemble des dossiers, suivi d'un temps consacré pour répondre aux questions, un vote consultatif à bulletins secrets (vote électronique si réunion en distanciel) de toutes les personnes du CA élargi présentes sera réalisé. Un second tour sera organisé pour voter sur les deux premiers dossiers retenus. En cas d'ex-aequo au deuxième tour, un troisième tour sera réalisé en ne prenant en compte que les membres du CA présents.

Prix GFP Jean-Pierre Pascault

Ce prix vise à distinguer un(e) scientifique membre du GFP ayant entre 40 et 50 ans révolus dont la contribution scientifique dans le domaine des polymères mérite tout particulièrement d'être mise en valeur. Pour les scientifiques travaillant dans l'industrie, seuls peuvent être pris en considération les travaux ayant fait l'objet de publications ou de brevets.

Fréquence. Tous les ans

Critères d'éligibilité des dossiers. Les candidats ayant entre 40 et 50 ans révolus peuvent déposer leur dossier. Une dérogation peut être accordée pour les candidates sur cette limite temporelle en cas de congé de maternité ou de congé d'adoption au cours de ladite période (+1 an par enfant). Pour tous les candidats, en cas de congé de longue maladie ou de longue durée au sens des articles L. 822-6 et L. 822-12 du Code général de la fonction publique, de congé de paternité, de congé parental ou de présence parentale, un report de la limite temporelle de ce prix est accordé pour une durée correspondant à la durée du congé pris. Par ailleurs, chaque candidat doit être membre du GFP et s'être acquitté des frais d'adhésion lors du dépôt de son dossier.

Modalités de candidature. Les candidatures au Prix GFP Jean-Pierre Pascault seront déposées par les postulants eux-mêmes sous la forme d'un CV de 4 pages maximum décrivant les expériences professionnelles, le résumé des activités de recherche (5 publications majeures, brevets, conférences invitées, communications orales majeures...) ainsi que toute autre activité en lien avec la science des polymères (enseignements, expertises, collaborations, mobilités, innovations, responsabilités...). Un fichier distinct (annexe) comprenant la liste complète des publications, des brevets et des communications orales pourra être fourni. Les CV et le document annexe sont à transmettre par mail à prix@gfp.asso.fr avant la date indiquée dans la communication annuelle de ce prix.

Modalités d'examen des candidatures. Tous les dossiers seront mis à disposition du Conseil Administratif (CA) du GFP. Chaque dossier sera examiné par deux rapporteurs parmi les membres du CA élargi qui seront désignés lors d'une réunion du CA élargi. A noter qu'en cas de nombre trop élevé de dossiers par rapport au nombre de membres du CA élargi, une pré-sélection des dossiers pourra être effectuée par la commission Prix du GFP. Les rapporteurs transmettront leur formulaire d'évaluation complété au plus tard une semaine avant la réunion du CA élargi qui aura pour objet la délibération concernant les Prix du GFP. Après présentation équitable par les rapporteurs aux membres du CA élargi de l'ensemble des dossiers, suivi d'un temps consacré pour répondre aux questions, un vote consultatif à bulletins secrets (vote électronique si réunion en distanciel) de toutes les personnes du CA élargi présentes sera réalisé, suivi du vote à bulletins secrets par les membres du CA présents. En cas d'ex-aequo un deuxième tour sera réalisé en ne prenant en compte que les membres du CA présents.

Prix GFP innovation

Ce prix est attribué à un(e) scientifique à titre individuel ou à une (ou plusieurs) équipe(s) de recherche du domaine industriel ou académique ayant développé une innovation de rupture dans le domaine des polymères.

Ce prix annuel a pour objectif de mettre en valeur des contributions innovantes dans le domaine des polymères et peut concerner trois sous-catégories :

- une innovation académique de rupture,
- une innovation partenariale publique/privée,
- une innovation issue d'une entreprise privée.

NB : Si suffisamment de candidats chaque sous-catégorie pourra obtenir un prix.

Fréquence. Tous les ans

Critères d'éligibilité des dossiers. Le prix GFP Innovation peut être attribué à un(e) scientifique chercheur à titre individuel ou à une (ou plusieurs) équipe(s) de recherche. Les porteurs de chaque équipe doivent être membres adhérents du GFP.

Modalités de candidature. Le dossier se composera d'un texte de 4 pages maximum décrivant l'innovation / la rupture dans le domaine des polymères, ses retombées et son impact sociétal. Le dossier doit être adressé et envoyé à **prix@gfp.asso.fr** avant la date indiquée dans la communication annuelle de ce prix.

Modalités d'examen des candidatures. Tous les dossiers seront mis à disposition du Conseil Administratif élargi du GFP. Chaque dossier sera examiné par deux rapporteurs parmi les membres du Conseil Administratif élargi qui seront désignés lors d'une réunion du CA élargi. Les rapporteurs transmettront leur formulaire d'évaluation complété au plus tard une semaine avant la réunion du CA élargi qui aura pour objet la délibération concernant les Prix du GFP. Les rapporteurs transmettront leur formulaire d'évaluation complété au plus tard une semaine avant la réunion du CA élargi qui aura pour objet la délibération concernant les Prix du GFP. Après présentation équitable par les rapporteurs aux membres du CA élargi de l'ensemble des dossiers, suivi d'un temps consacré pour répondre aux questions, un vote consultatif à bulletins secrets (vote électronique si réunion en distanciel) de toutes les personnes du CA élargi présentes sera réalisé. Un second tour sera organisé pour voter sur les deux premiers dossiers retenus. En cas d'ex-aequo au deuxième tour, un troisième tour sera réalisé en ne prenant en compte que les membres du CA présents.